

- QUELLE GESTION DES DÉCHETS ?
- 4 COMMENT M'INSCRIRE AU SERVICE DE COLLECTE ?
- 6 LES ORDURES MÉNAGÈRES
- 8 LE TRI SÉLECTIF
- 10 LES DÉCHÈTERIES

### QUELLE GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE ?

Ce guide vous présente l'ensemble des services de gestion des déchets proposés par la Communauté de Communes de Nozay pour les usagers.





- Papiers (journaux, magazines),
- Verres,
- Emballages (bouteilles, emballages en plastique, en carton et en métal)

#### Déchets de déchèterie :

- Gravats
- Déchets verts
- Mobilier
- Bois
- Ferraille

- Tout-venant
- Électronique
- Cartons
- Pneus
- Amiante



**Déchets ménagers résiduels**, collectés tous les 15 jours selon <u>un calendrier</u> :

- Ne se trient pas,
- Déchets non-dangereux
- Entrent facilement dans mon bac

### **QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE?**

Le service de gestion des déchets est financé au travers de la **redevance incitative**. Le prix payé est proportionnel à ce que l'on jette : plus on réduit sa production globale de déchets, moins on présente son conteneur de déchets à la collecte et donc mieux on maîtrise sa facture.

Celle-ci comporte une part fixe et une part variable.

#### INF PART FIXE

- La collecte du bac de déchets
- La collecte sélective en point d'apport volontaire
- L'accès illimité aux déchèteries de l'Oseraye à Puceul et des Brieulles à Treffieux pour les **particuliers**
- Les frais généraux (administration, entretien, gestion des bacs...)
- Le traitement de l'ensemble des déchets

#### IINE PART VARIABLE

- Au-delà des 12 levées comprises dans le forfait, les levées supplémentaires sont facturées
- Les **professionnels** bénéficient de 6 passages gratuits en déchèterie. Tout passage supplémentaire sera soumis à une facturation



# COMMENT M'INSCRIRE AU SERVICE DE COLLECTE ?

Le Service Déchets de la Communauté de Communes de Nozay englobe la **collecte des déchets** de ses habitants (au porte à porte pour les déchets ménagers ou en point d'apport volontaire pour les déchets qui se trient), le **traitement des déchets**, (pris en charge par le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA)), les **déchèteries**, la **prévention des déchets** et la **redevance incitative**.

#### L'INSCRIPTION

Le service de collecte des déchets ménagers se trouve dans les **locaux** de la **Communauté de Communes**, accessible sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture :

Lundi - Jeudi

8h30-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Pensez à prévoir :



Papiers d'identité



Justificatif de domicile

#### CONTACTER LE SERVICE DÉCHETS



02 40 79 51 52



service.dechets@cc-nozay.fr



9 rue de l'Église, 44170 NOZAY

#### **TARIFICATIONS 2021**

Composition du foyer	Bac ou badge	Forfait	Nombre de levées dans l'année		Levée supplémentaire	
			Bac	Badge tambour 3OL	Bac	Badge tambour 30L
1 à 3 personnes	120 litres	120€	12	48	3€	1€
4 à 5 personnes	240 litres	159€	12	96	6€	1€
6 personnes et +	340 litres	191€	12	144	9€	1€
Autres producteurs	750 litres	277€	12		20€	
Dépôts déchets exceptionnels						2€

La facturation s'effectue au semestre.

Possibilité de régler les factures par chèque à l'ordre du Trésor Public, espèces (auprès du Trésor Public de Nort sur Erdre), prélèvement automatique mensuel ou à échéance.

#### KIT INSCRIPTION

Lorsque vous vous inscrivez au service déchets, vous recevez un kit comprenant :



• Un contrat de dotation



 Le mémo tri : il permet de savoir comment trier ses déchets de la collecte sélective



 Un autocollant "Stop pub" à coller sur votre boîte aux lettres



 Le calendrier de collecte des déchets ménagers  La carte d'accès à la déchèterie de l'Oseraye : elle permet, en tant qu'usager de la redevance incitative, de pouvoir accéder et déposer vos déchets dans la déchèterie de l'Oseraye à Puceul.









#### CALENDRIERS DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers s'effectue une fois tous les **quinze jours** selon un planning défini. Vous pouvez consulter les calendriers par secteur sur le <u>site</u> <u>de la Communauté de Communes</u> pour connaître les jours de collecte et les reports suite aux jours fériés.

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

### QU'EST-CE QU'UN DÉCHET MÉNAGER RÉSIDUEL ?

Les **déchets ménagers résiduels** sont constitués de tous les types de déchets qui ne se trient pas et qui n'ont donc pas vocation à être recyclés. Il s'agit de déchets non dangereux qui entrent facilement dans votre bac et qui ne sont pas issus d'activités spécifiques (déconstruction, chantier...).

#### COMMENT SE PASSE LA COLLECTE ?

Cette collecte s'effectue une fois tous les **quinze jours** selon un <u>planning défini</u>. Après avoir mis vos sacs poubelle dans votre bac, présentez-le devant chez vous sur le trottoir, la veille au soir de la collecte, poignée tournée vers la route.





### LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

01

#### **COLLECTE DES DÉCHETS**

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées au porte à porte dans leur bac à roulettes.





### **ÉTAPE** 02

#### SITE DES BRIEULLES

Ces déchets sont acheminés jusqu'au site des Brieulles, à Treffieux. C'est un centre géré par le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique. Il est composé d'une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de classe 2 et d'une déchèterie.



#### **ENFOUISSEMENT**

Le principe général de l'enfouissement est de stocker les déchets, en supprimant leur contact direct avec le sol à l'aide de géomembranes et d'argile imperméable.





## **ÉTAPE** 04

#### FERMETURE ET RÉCUPÉRATION

Une fois l'alvéole remplie, elle est fermée par une couverture argileuse et de la terre végétale ensemencée. Des tuyaux sont raccordés pour récupérer les jus polluants (lixiviats) et le **biogaz** issu de leur fermentation pour une valorisation énergétique.



### LE TRI SÉLECTIF

### MÉMO TRI

La collecte des **déchets recyclables** s'effectue en point d'apport volontaire. <u>60 points tri</u> sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire. Le tri sélectif s'effectue entre trois types de déchets : le papier, les emballages et le verre.

#### À TRIER



Bouteilles, pots, bocaux sans bouchon, ni couvercle.



#### À TRIER LE RELAIS

Vêtements, linge de maison, chaussures (liées par paires), peluches, maroquinerie...



#### À TRIER



Tous les papiers se trient : journaux, revues, cahiers...



#### À COMPOSTER 📅



Restes de repas, épluchures de légumes...



#### À TRIER



**Les emballages se trient** : bouteilles, flacons en plastique, emballages en carton et emballages en métal.







#### + Nouveaux emballages

Tous les autres emballages en plastique : pots, barquettes, films plastiques...





#### LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE



TOUS les emballages se trient





Déposez-les, sans les emboîter

#### Un doute sur un déchet?



#### **DÉPÔTS SAUVAGES**

Jeter un déchet là où il ne devrait pas être, c'est un délit ! En créant des dépôts sauvages, vous risquez une amende allant de 135€ à 1 500€ selon les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal.

### LE TRAITEMENT DES DÉCHETS RECYCLABLES

Que deviennent les matériaux une fois collectés ?

LES EMBALLAGES



Ces déchets sont triés en trois étapes :

le tri manuel par les valoristes, le tri
mécanique et le tri optique.

Chaque matière est **compressée** dans une presse à balles. Ces balles sont stockées et envoyées par la suite dans l'usine de recyclage appropriée. Elles y sont traitées et transformées en **nouveaux objets**: bouteilles, tuyaux...

LE PAPIER



Le papier est envoyé vers une plateforme de stockage pour être ensuite acheminé vers l'usine de recyclage afin d'y être traité et transformé en pâte. Cette dernière servira à fabriquer de nouvelles feuilles, du papier hygiénique ou des matériaux d'isolation. Le papier peut être recyclé 3 à 7 fois.

LE VERRE



Le verre est **stocké** dans des silos, avant d'être acheminé vers une usine de recyclage pour y être traité. Le verre se recycle à **100%** et à l'**infini**, il est donc réutilisé pour la fabrication de nouveaux flacons, pots ou bouteilles.

### LES DÉCHÈTERIES

### FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

Les **déchèteries** permettent de jeter les déchets non recyclables et non ménagers, ainsi que les autres déchets comme les encombrants, déchets verts, les déchets de construction...

#### OÙ ET QUAND ?

- Déchèterie de **l'Oseraye** (propriété de la CCN) : à Puceul, Parc d'Activités de l'Oseraye
- Déchèterie des **Brieulles** (propriété du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique) : à Treffieux, route de Lusanger

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
L'Oseraye à Puceul Particuliers et professionnels	Toute l'année (sauf juillet et août)	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-12h30 14h-18h
	ler juillet au 31 août	8h30- 12h30	8h30- 12h30	8h30- 12h30	8h30- 12h30	14h-18h	
Les Brieulles à Treffieux Uniquement pour les particuliers	ler avril au 30 septembre	13h30-18h		13h30-18h			9h-12h30 13h30-18h Collecte ferraille 1er samedi du mois
		13h30-17h		13h30-17h			9h-12h30 13h30-17h Collecte ferraille 1er samedi du mois

#### **COMMENT?**

Pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter un **badge**, qui vous est remis lors de votre inscription au service déchets, au titre d'usager de la redevance incitative.





### QUELS DÉCHETS ?



Tout-venant



Bois



Gravats



Ferraille\*



Électronique



Mobilier



Cartons



Végétaux



Pneus\*



Amiante\*

\*selon dates et conditions spécifiques, voir le <u>planning</u>



Envie de mieux comprendre le tri de vos déchets ?

Installez l'appli <u>Le guide du tri</u> sur votre smartphone



BRÛLIS INTERDITS

Brûler des déchets verts dans son jardin est interdit par la loi. Si vous souhaitez vous débarrasser de vos déchets verts, vous pouvez vous rendre en déchèterie, sinon l'amende peut aller jusqu'à 450€.

### LE TRAITEMENT DES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE

**ÉTAPE** 

TYPE DE DÉCHET

**ÉTAPE** 02

**TRAITEMENT** 

**ENFOUISSEMENT** 

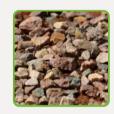
### **DÉCHETS UITIMES**



#### SITE DES BRIEULLES

Les déchets sont **enfouis** en tant que déchets non dangereux de classe 2, au même titre que les déchets ménagers résiduels.

#### **GRAVATS**



SITE DES BRIEULLES

lls sont concassés puis valorisés en étant réutilisés.

**VALORISATION** PAR CONCASSAGE

#### VÉGÉTAUX



#### PLATEFORME DE COMPOSTAGE

**VALORISATION** PAR COMPOSTAGE

Les végétaux sont **broyés** puis envoyés dans une plateforme de compostage afin d'enrichir les terres.

**FERRAILLE** 



#### PLATEFORME DE TRI

**VALORISATION** 

**VALORISATION** 

**VALORISATION** 

**VALORISATION** 

La ferraille est dimensionnée à l'aide d'une presse-cisaille hydraulique pour faciliter le transport, puis la matière première est amenée en fonderie ou aciérie pour recréer un produit fini.

**BOIS** 



#### PLATEFORME DE BROYAGE

La matière est triée puis broyée pour être ensuite acheminée

vers les usines de production de bois.

**DEEE** 

Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques



#### PLATEFORME DE DÉMANTÈLEMENT

Les équipements sont dépollués, démantelés puis broyés. Les

matières sont séparées pour être valorisées.

**MOBILIER** 



#### PLATEFORME DE DÉMANTÈLEMENT

Le mobilier est démantelé puis broyé pour une valorisation des matières.









service.dechets@cc-nozay.fr



02 40 79 51 52



9 rue de l'Église 44170 NOZAY

